

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Justice : une affaire de destruction des biens immobiliers à rebondissements

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

L'AFFAIRE de destruction des biens immobiliers opposant les sieurs Ajema'a Lahcen et Basile Mbah Onwuora, depuis le mois d'avril 2019, est loin d'avoir livré son épilogue. Tant les deux parties font dans la résistance pour faire appliquer la décision de justice y relative.

En effet, dans la nuit du 18 avril 2018, un camion de marque Isuzu immatriculé DF-535-AA, appartenant à sieur Basile Mbah Onwuora et conduit par son chauffeur, Idrissa Bengaly, heurte accidentellement un piéton, avant de finir sa course contre la barrière de sieur Ajema'a Lahcen. Sur ces entrefaites, le propriétaire du camion avait pris l'engagement de réparer tous les dégâts occasionnés par cet accident, tout en présentant à la

victime les papiers afférents à la circulation du camion, notamment l'assurance. Mais voilà : Ajema'a Lahcen décline l'offre de Basile Mbah Onwuora et va de ce fait mobiliser ses propres moyens pour reconstruire sa barrière. Une fois les travaux de celle-ci achevés, il se rend chez Basile Mbah Onwuora à qui il présente les copies des factures pour que celui-ci s'imprègne des dépenses par lui faites.

Mais la compagnie d'assurances Sunu exigera de sieur Ajema'a Lahcen les factures originales pour procéder au remboursement. Sauf que celui-ci refuse de présenter les copies desdits documents. Au motif qu'il ne peut demeurer passif, il va alors déposer plainte pour la prévention de destruction des biens immobiliers appartenant à autrui et ira jusqu'à saisir le véhicule accidenté.

Le revers à l'issue de cette plainte,

c'est la décision du juge des référés de condamner sieur Ajema'a Lahcen à restituer le camion à son propriétaire, Basile Mbah Onwuora. Mais ce dernier, malgré la volonté manifeste de M. Ajema'a Lahcen de se plier à la décision du juge, n'a jamais daigné récupérer son véhicule. Celui-ci, a déclaré Ajema'a Lahcen, " encombre ma concession ". Sur ce, il saisit de nouveau le président du tribunal de première instance de Libreville, pour obtention d'une autorisation de déplacer ledit camion de sa concession pour la voirie municipale.



Photo : BOTOUNOU

Le camion à l'origine du feuilleton judiciaire.

Accident : un blessé grave à Dragages

SCOM
Libreville/Gabon

LES habitants de Dragages, dans le 6e arrondissement de Libreville, ont assisté, vendredi dernier dans l'après-midi, à un accident qui a bien failli coûter la vie à un taximan. En effet, l'impact entre le petit transporteur et un véhicule de type pick-up a précipité les deux engins dans un canal. Le chauffeur du taxi s'en est sorti avec des blessures graves à la tête.



Photo : DR

Les deux véhicules après le choc.

D'après les témoins de la scène, les deux voitures roulaient dans le sens carrefour Dragages-Milong'Ossi. Le pick-up de marque Ford Ranger précédait le taxi de type Toyota Corolla. Mais parvenu à la hauteur d'une entrée, la Ford Ranger effectue tout à coup une manœuvre hasardeuse, sans se soucier du véhicule qui le suivait. Le taxi qui poursuit sa route est violemment percuté. Sous la violence du choc, les deux véhicules sont projetés dans un canal. L'avant de la Ford Ranger

sur l'arrière de la Toyota Corolla. Sans demander son reste, le chauffeur du Ranger prend aussitôt la fuite. Et pour cause, croit savoir une source proche du commissariat de Nzeng-Ayong – dont les éléments sont arrivés sur les lieux pour le constat d'usage –, ce dernier n'aurait pas de permis de conduire.

Les secouristes qui se sont mobilisés sur place ont rapidement acheminé le taximan blessé vers une structure hospitalière de Libreville.

multi press **Grandes PROMOS** sur vos travaux de fin d'année
Du 10 novembre 2021 au 28 février 2022

OFFRE SPÉCIALE*
100 CARTES DE VISITE À **15 000 Fcfa**

WORLDTECH
PLUS HAUT DÉBIT

QUALITÉ SUPÉRIEURE OFFSET

* Délai de livraison 7 jours ouvrables après validation du BAT

OFFRE SPÉCIALE**
KIT GOLD ENTREPRISE PERSONNALISÉ

Comprenant :

- Calendrier bancaire 34x48 cm (Recto / Verso)
- Calendrier sous-main 34x48 cm (20 feuilles)
- Agenda spirale
- Bloc-notes spirale
- Carte de vœux + Encart 15x21 (Recto)
- Stylo personnalisé

23 500

OFFRE SPÉCIALE**
KIT LIGHT ENTREPRISE PERSONNALISÉ

Comprenant :

- Calendrier bancaire 45x32 cm (Recto)
- Calendrier sous-main A3 (20 feuilles)
- Agenda spirale
- Bloc-notes spirale
- Carte de vœux 10x21
- Stylo personnalisé

16 900

** Pour une commande de 100 kits minimum

Appelez vite au **0 77 15 09 84/85 - 062 62 05 80 - 065 51 75 69**
et profitez de nos autres offres promotionnelles

Ou par mail : anicet.moukoko@multipress-gabon.com / omella.embingah@multipress-gabon.com